N° 2432 — 6e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 25 Mai 1894

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
Abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES. . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

TÉLÉPHONE

ILLUSIONS PERDUES

Pendant que M. Casimir Périer ramasse dans la voiture de déménagement commandée par la Chambre les membres épars de son ministère.

Pendant que le parti socialiste-révolutionnaire qui se gante à peu de frais, s'attribue tout l'honneur de cette dislocation gouvernementale, la ville de Saint-Denis dans laquelle les violents tenaient le haut du pavé depuis les dernières élections municipales, commence a trouver que si la révolution peut avoir du bon, les révolutionnaires, même artistement groupés, ne constituent pas toujours le dernier mot de la perfection.

On sait que Saint-Denis avait l'avantage de posséder une municipalité socialiste-révolutionnaire-anarchiste.

Or, il paraît que les commerçants et les ouvriers n'ont pas trouvé, dans le régime communal actuel, l'expression complète du bien-être espéré et le retour à l'âge d'or.

Confiants dans les boniments électoraux des candidats du parti violemment socialiste, Pensant qu'en envoyant siéger au conseil municipal des hommes résolus à briser les vitres, l'état général de la population s'améliorerait, Saint-Denis s'était offert l'expérience d'une municipalité socialiste.

L'illusion n'aura pas été de longue durée.

Dimanche soir, aux élections complémentaires, le désenchantement du scrutin faisait sortir triomphalement de l'urne dix candidats républicains progressistes qui, timidement, avaient présenté le programme du bon sens en opposition au programme violent et déclamateur des révolutionnaires.

Les socialistes de Saint-Denis sont atterrés.

Ils croyaient pourtant bien être les maîtres de la place où ils s'étaient installés par un coup d'audace additionné des hasards d'un scrutin ouvert dans une période de fièvre.

Les électeurs viennent de leur enlever une illusion. — C'est à l'œuvre qu'on reconnaît l'ouvrier et dans le cas présent, le Conseil municipal révolutionnaire de St-Denis n'avait guère donné à la population que le spectacle de ses manifestations violentes et l'audition de ses vœux bonnsonflés, emphatiques, extravagants et d'une réalisation impossible

Comme en toute chose il faut considérer le résultat, la population de Saint-Denis, après analyse de la besogne de ses mandataires, a constaté qu'à part des échanges d'injures et des vociférations constantes, les membres du conseil n'avaient rien produit d'utile et ne semblaient pas en voie de changer d'attitude.

Le peuple a généralement beaucoup de bon sens. Quand il s'est trompé, il le reconnaît sans hésitation ; et comme il s'était trompé il y a deux ans dans l'élection municipale de Saint-Denis, il s'est empressé de profiter des élections complémentaires pour rectifier son erreur.

Sur dix sièges à pourvoir, il a, ainsi que nous l'avons dit, nommé dix républicains qui, par une majorité de sept cents voix ont écrasé les dix concurrents révolutionnaires.

La pilule est amère à avaler et il y a de l'aburissement parmi les anciens triomphateurs.

Ce sort est pourtant celui qui attend la plupart des municipalités socialistes.

A Caudry, par exemple, dans notre département du Nord, on peut juger par les polémiques constantes qui s'élèvent au sein même du conseil socialiste, de la quasi-impossibilité dans laquelle se trouve ce dernier de faire d'utile besogne.

Mal préparés à la mission qu'ils ont acceptée, les conseillers révolutionnaires passent leur temps à se chamailler, et dans la violence de leurs luttes intestines, ils en oublient les intérêts généraux dont le suffrage universel leur a confié en quelque sorte la protection.

A Roubaix, le spectacle ne change pas sensiblement. La engueule, les frères et amis ne sont pas d'accord.

Ils s'injurient publiquement, s'accusent de choses attristantes et en guise de péroraison à ce débordement d'éloquence auvergnate, ils quittent leur veste et vont échanger dans l'antichambre, ce qu'ils appellent « leurs impressions. »

Le chausson devient un mode d'explication et la boxe un argument.

Ces assemblées communales nous donnent une image de ce que deviendraient nos assemblées parlementaires si l'élément révolutionnaire s'y installait en maître.

Une pareille aventure n'est pas à craindre. Saint-Denis, ville révolutionnaire, vient, après deux années d'expérience, de déclarer ce que déclareront un jour Roubaix et Caudry, à savoir que si l'élément d'opposition est utile au sein d'une assemblée, il est néfaste pour une ville que les violents aient seuls la direction des affaires publiques.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Les Transformations sociales

Le livre de M. Hector Depasse qui doit paraître la semaine prochaine chez l'éditeur Félix Alcan, portera pour titre : *Les Transformations sociales.*

Nous donnerons prochainement des extraits de ce livre dont la pensée principale peut se résumer en ces termes : faire au travail et aux travailleurs la place qu'ils doivent occuper dans la société moderne et qui leur a été jusqu'à présent refusée, par grand préjudice de la société tout entière.

LES OUVRIERS DE L'ÉTAT

Le ministère est tombé, pour avoir, n'obstiner malgré tous les précédents, méconnu les droits des ouvriers des chemins de fer de l'Etat.

C'est pour la cinquième fois que va se réunir le Congrès annuel de la Chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer français, et c'est la première fois que le gouvernement soulève des objections aussi inattendues.

Non-seulement les délégués des chemins de fer de l'Etat ont toujours pris part à ce congrès, mais c'est même la seule admistration avec laquelle il n'y eut jamais de difficultés à ce propos.

L'an dernier, d'ailleurs, il n'y en eut d'aucun côté ; le ministre des travaux publics, M. Viette, ayant fait sentir plusieurs fois son intervention en faveur des syndiqués, les Compagnies avaient renoncé à chicaner sur les congés nécessaires aux délégués pour se rendre au congrès.

A l'occasion du congrès de 1892, le ministre des travaux publics, alors absent, consulté par dépêche au sujet des congés pour les délégués aux congrès, avait aussi répondu que « son sentiment personnel s'était clairement exprimé, puisqu'il avait autorisé l'administration des chemins de fer de l'Etat à accorder les congés demandés.

L'an dernier, les délégués des chemins de fer de l'Etat étaient moins les plus nombreux de tous ; ils étaient en effet 21 contre 16 pour le Nord, 15 pour le P.-L.-M., 12 pour l'Orléans, 11 pour l'Ouest, 10 pour le Midi, 6 pour l'Est et 1 pour la Ceinture.

Du reste, il ne fut pas oublier qu'un autre congrès des travailleurs de chemins de fer a eu lieu à Paris la semaine dernière, celui de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français. Des délégués y sont venus de tous les points de la France, appartenant à toutes les exploitations, y compris celle de l'Etat.

Non seulement personne n'a songé à refuser à ces délégués, sous prétexte de nécessité de service, le congé nécessaire pour assister à ce congrès ; mais ces délégués, ceux de l'Etat toujours compris, se sont finalement réunis en un banquet qui était présidé par M. Casimir-Périer, président du conseil des ministres assistant du ministre des travaux publics, M. Jonnart.

Quant au droit des ouvriers de l'Etat de se syndiquer, il n'a jamais été contesté.

En effet, il n'y a pas seulement de syndiqués que les travailleurs des chemins de fer de l'Etat. Il y a aussi ceux des vingt manufactures de tabacs et ceux des manufactures d'allumettes qui constituent de puissants syndicats, réunis en fédérations, qui tiennent des congrès annuels et qui ont toujours été reçus par le ministère des finances avec leur qualité de syndicaux et comme représentants officiels de leurs syndicats.

Echos de Partout

Mme Renan, veuve de l'auteur de la *Vie de Jésus*, qui était souffrante depuis quelques jours est morte aujourd'hui à une heure.

***

Le peintre Kollar, de Vienne, et ses trois sœurs, se sont suicidés il y a quelques jours. Ce qui les a poussés à cet acte de désespoir, c'était le désir de mourir tous ensemble afin de n'avoir pas le chagrin de se survivre l'un à l'autre.

***

On a vendu hier, à Paris, le « Four à chaux » Oblieau de A. de Neuville, 50,000 fr.

***

Le doyen des « coque-morts français, M. Dubuisson, vient de prendre sa retraite après 38 ans de service. Il se retire à Bignolet pour y planter ses choux et vivre en paix.

***

Sur un grand journal de New-York, une page Solanche annonce le record. Dans un angle on lit : « Cette page était toute pour une annonce de la maison Brown frères, mais les affaires de cette maison sont si prospères, qu'elle renonce à toute publicité. »

***

En souvenir de plusieurs soirées à l'Ambigu, cet hiver, l'hôtel de la couronne d'Angleterre vient de donner à l'un de ses yearlings de course le nom de *Gigolette*.

***

Le doyen des locataires de Paris est M. G. qui occupe depuis plus de 40 ans le même logement dans la maison portant le numéro 6, de la rue Vieuville.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un mort. — Nombreux blessés

Limoges, 23 mai. — Hier soir, le train créé à l'occasion de la foire à Limoges a déraillé entre Couzeix et Nieul, sur la ligne du Dorat.

Le train était bondé de voyageurs. L'accident a été causé par la rupture de la chaîne d'attelage reliant le tender de la locomotive au train.

Sept voitures ont été renversées et défoncées. Un voyageur, le sieur Lyrou fils, cultivateur à Nieul, âgé de 75 ans, a été tué ; son fils a les jambes coupées. Une douzaine de personnes ont été grièvement blessées.

Un service de transbordement a été établi.

Les rails sont brisés sur une longueur de 50 mètres.

Dix-sept wagons obstruent la voie. Le rétablissement de la circulation sera long.

LA CRISE ministérielle

La répartition des voix

Voici la façon dont les voix des députés se sont réparties dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple.

Ont voté *pour* l'adoption : 217 se décomposant ainsi :

Républicains	174
Radicaux	4
Ralliés	18
Conservateurs	21

Ont voté *contre* : 251 se répartissant ainsi :

Républicains	58
Radicaux	116
Socialistes	55
Ralliés	5
Conservateurs	17

78 membres se sont abstenus dont 53 républicains, 15 membres de droite et 5 ralliés.

Trois membres se sont fait inscrire abstentionnistes comme ayant été retenus à la commission du budget.

31 membres étaient absents par congé dont 21 de gauche, 6 de droite et 4 ralliés.

Les fonds publics

La crise a assez profondément affecté les cours de la Bourse.

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 100.85, a fléchi de 65 centimes et clôture à 100.20.

LES JOURNAUX

Tous les journaux commentent l'événement de mardi, les uns pour s'en réjouir, les autres pour se lamenter. De ces appréciations contradictoires nous nous bornerons à donner de simples extraits.

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

Le Matin dit qu'une parole de M. le président du Conseil eut peut-être changé l'issue du débat.

On a voulu le renverser et il ne s'est pas défendu. C'est sans doute la retraite qu'il avait rêvée.

Le Journal constate que cette chûte ne diminue pas l'ancien président du Conseil.

Il ne s'est en rien mêlé au débat définitif et de son pas age aux affaires, il n'en a pas donné la preuve d'un homme d'Etat dans la plus haute acception du terme.

Le Radical attribue la chûte du ministère aux mécontentements des républicains de la province qui, devant l'attitude des droites en masse à l'égard des clériceux disaient ouvrainment : « C'est comme sous la 16 mai. »

En renversant le cabinet adversaire des syndicats, on atteint le ministère des colonies. L'esprit nouveau a fini de souffler.

La Petite République revendique pour les socialistes l'honneur et la responsabilité de la journée :

Que si le gouvernement de demain n'en tenait pas compte dans une assez large mesure, les socialistes ne désespéreraient pas de refaire sur leur aile la majorité politique du dernier scrutin.

M. Yves Guyot dans le **Siècle** partage l'avis de la **Petite République** :

Les socialistes, dit-il, ont remporté une victoire décisive ; ils peuvent enfler la voix. Ils peuvent faire la roue. Ils peuvent s'enorgueillir. Ils triomphent.

Aucun ministère de la majorité ne doit accepter d'entrer dans la combinaison de demain.

Il faut que nous ayons une expérience de gouvernement radical socialiste : c'est le meilleur moyen de nous préserver pour l'avenir du risque d'une expérience de gouvernement collectiviste-révolutionnaire.

Même opinion dans **l'Evénement** :

Ce n'est ni l'opportunisme, ni le radicalisme qui l'a emporté hier, c'est le socialisme, il a eu raison de couronner sa victoire de vivats révolutionnaires.

Monsieur Carnot, votre devoir est tracé : vous n'avez plus qu'à mander à l'Elysée M. Millerand.

La Justice rappelle que dans sa déclaration le gouvernement avait promis de gouverner avec toutes les lois de la République.

Or, dit notre confrère, c'est pour n'avoir pas voulu tout le premier observer une de ces lois, la loi de 1884 sur les syndicats, qu'il a vu se dérober chez lui ceux qui jusqu'hier étaient décidés à le soutenir aux pires même le bien des froissements d'amour-propre.

La Lanterne estime que le vote d'hier a été un prétexte à une retraite voulue et préméditée.

Pour l'appeler de son véritable nom, c'est une fuite.

M. Casimir-Périer quitte le pouvoir volontairement en apparence, juste à temps pour que ce ne soit pas le pouvoir qui le quitte.

Il tombe de haut, pour ne pas être renversé, il se suicide pour ne pas être exécuté.

Le Petit Parisien partage l'avis du *Radical* :

Il ne saurait être mis en doute que, dans le ministère, on constatait certaines tendances de nature à nous nous brouiller avec toutes de droite.

Malgré les déclarations du président du Conseil, chacun se rendait compte qu'il n'était opéré aucun rapprochement de fond et que l'on faisait quelques pas vers anciens adversaires de droite ce que la République a accomplit et voulu depuis vingt ans, si nous aux anciens ennemis de la République ellemême.

Cela, le pays ne le veut point ; et les députés ont obéi à son vœu en ne permettant pas d'aguiller à droite.

Même note encore dans le **XIXe Siècle** :

Le ministère avait contre lui ce n'est que l'esprit nouveau et qui avaient vu dans les départements avec quelle arrogance les réactionnaires relevaient la tête.

Le cabinet n'est point tombé, dit l'Estafette, il est descendu du pouvoir :

Au moment où les ministres quittaient la salle on n'entendait leur départ que les cris de « Vive la République ! » et « Vive la Commune ». Nous ne connaissons pas de plus belle oraison funèbre par le temps qui court pour des hommes de gouvernement.

Le Journal des Débats félicite le parti socialiste et les grands-s révolutionnaires.

Ses premiers actes, ses dernières paroles auront été nous défendre l'ordre public. Il aura eu l'air qu'au lieu de nous en faire cadeau, il en tirait, il a voulu être un gouvernement et il a été.

La République Française dit que le gouvernement qui tombe était fait à l'image de la majorité.

M. Casimir-Périer laisse de son passage aux affaires une trace qui ne s'effacera ; et qui suffit à son honneur : il a restauré le principe de gouvernement et essayé d'arrêter le régime parlementaire *sur la pente de la décomposition.*

Le Temps déplore l'instabilité de la majorité :

Tout devient précaire dans la politique, *la* dans les ressorts administratifs et incertain dans les destinées du pays. Voilà le sentiment que l'événement d'hier va produire partout, au dedans et au dehors, dans le monde des affaires, dans celui qui travaille et dans celui qui réfléchit.

M. Ranc dans le **Paris** déclare que les progressistes sont résolus à lutter énergiquement contre le socialisme révolutionnaire mais qu'ils ne veulent pas qu'on les soupçonne d'être hostiles aux réformes sociales.

C'est une leçon pour les hommes politiques qui cherchent, sous prétexte d'apaisement, de conciliation, d'union de tous les Français, à s'appuyer si peu que ce soit sur la droite, voire sur les ralliés.

JOURNAUX RÉACTIONNAIRES

Suivant le **Figaro**, M. Casimir Périer avait le désir de quitter le pouvoir que lui rendaient insupportable les taquineries de la minorité socialiste et l'appui incertain de la majorité :

Le motif qu'il a choisi pour tomber nous fait croire que ce bruit est exact.

En principe il a eu raison de refuser aux employés des chemins de fer de l'Etat le droit de se syndiquer, mais il faut quelque subtilité pour comprendre qu'on le leur refuse, alors qu'on l'accorde à ceux des compagnies privées ; leur conseils de fonctionnaire n'est pas suffisamment prouvé par ce fait qu'ils sont payés sur le budget. L'interdiction, précisément parce qu'elle est juste, parce qu'il s'agit ici d'un service d'ordre public, d'un intérêt général et éventuellement d'une nécessité patriotique, devrait s'étendre à toutes les entreprises de chemins de fer.

M. Casimir Périer a été la victime — volontaire — de ce manque de logique.

Il est probable aussi que la Chambre, mise trop souvent par lui à l'épreuve de la question de confiance, a saisi mécontentement, un peu au hasard, une occasion de se régimber contre la cravache qui avait à plusieurs reprises, cinglé son indécision et son ignorance. Les belles âmes des représentants des comités de chefs-lieux et des loges maçonniques ne pouvaient se pardonner d'avoir voté les poursuites contre le collègue Toussaint. Elles ont eu une révolte idiote, comme celle du cheval qui se cabre contre un obstacle imaginaire.

Nous ne saurions toutefois blâmer M. Périer de son coup de tête, parce que, abstraction faite du fait-lui qui nous a été critique, il tombe pour avoir voulu soutenir le principe d'autorité.

Puis le **Figaro** prend violemment à partie M. Carnot :

L'Elzévir doit être enchanté de l'incident. Les rivalités d'énergie de M. Périer, sa conception d'une politique plus respectueuse des droits de la minorité, efficaces ou non, certainement son esprit de net sans droite de l'ancien bourgeois. Si la logique présidait aux crises ministérielles, l'Elzévir aurait au moins deux portefeuilles à la coalition d'extrême droite et d'extrême gauche qui a renversé le ministère. Naturellement, il n'en sera rien. L'extrême droite dans la personne de M. de Ramel, a voulu s'affirmer ! Nous sommes enchantés de savoir d'avance qu'elle ne tirera aucun avantage de cette attitude et de cette énergie à contresens.

La Libre Parole réfléchit la Chambre et la Droite.

C'est le seul bonne besogne qu'elle ait faite depuis huit mois. Enfin elle mérite un bon point. Nous le lui donnons.

M. Paul Cassagnac dans **l'Autorité** trouve que la chute est absurde, bête.

M. Casimir-Périer, s'il avait conservé de réelles qualités de gouvernement, méritait mieux que cela.

Le Soleil estime qu'il M. Casimir Périer pouvait, s'il l'avait voulu, rester au pouvoir.

Aucun ministère, depuis longtemps, n'a été, autant que lui, en mesure de faire faire à la Chambre des choses dans l'intérêt du pays. Aucun, par conséquent, n'jouit de sa confiance au même degré.

Le **Peuple Français**, organe de l'abbé Garnier, se lamente sur la chute du ministère.

Nous ne pouvons admettre que M. Casimir-Périer ait pu faire, de la sorte, un acte aussi net et de cession de se retirer.

Ce serait indigne d'un homme politique, en serait indigne de lui.

Pour conclure, la chute du ministère est une faute.

Si cette faute est le résultat d'une erreur, elle est réparable, et M. Casimir-Périer serait coupable, en ne refusant à la réparer.

JOURNAUX LOCAUX

L'Echo du Nord :

En votant contre le ministère, la coalition des radicaux, des socialistes et des intransigeants de droite, dans un sondé mesquin de vanité politique, a voté par la motion de la vieille gauche. — Le seule qu'ait jamais pratiquée le ministère Casimir-Périer, — qui repose sur l'autorité et sur l'ordre.

Le Réveil du Nord :

Que les évêchés et les presbytères prennent le deuil, que les rallies et les capitalistes intraitables mettent un crêpe à leur chapeau, à la nouvelle de cette chute sociale et presque fatal dégoûtée, le peuple allumera des feux de joie, et l'on illuminera dans les chaumières et sous nos réjouissances notamment de ce accident qui est loin d'être un malheur.

La Vraie France :

Le ministère Casimir Périer tient de ses successeurs. Ce n'est qu'un simple intermède. Le jeune d'Aumale, vous le savez, a été tombé sans chute et sans bonheur : la punition ne s'est pas fait attendre.

Le Nouvelliste-Dépêche :

Il ne faut pas se le dissimuler, c'est une poussée de l'extrême gauche, une tentative de désorientation de cette fausse concentration où les voies et prétent tout et où les modérés ne savent rien. C'est le vent de la démocratie politique qui faisait hier les affaires de l'extrême gauche et qui peut celles du pays.

JOURNAUX ÉTRANGERS

Anglais

Du **Standard** :

« Personne ne l'aimera la cabinet d'avoir donné ra démission.

« La Prusse a voulu se venger des déliberations du gouvernement au sujet des empêchement de la politique protectionniste : elle devra supporter les conséquences de ses mauvaises humeurs. »

Du **Daily Graphic** :

« L. Dreiser voulait saisir cette occasion de montrer au cabinet qu'il ne saurait vivre sans elle ».

Du **Daily News** :

« Mardi dernier il a sur une question toute secondaire, le cabinet ne devait pas démissionner.

Le **Daily Télégraph** est de même avis et doute du sens des démissions. M. Carnot accepte la démission du cabinet.

Le Times regrette la disparition du cabinet Périer. Cependant, si le cabinet tire un avantage en France, la stabilité ministérielle, c'est une illusion qui disparaît avec lui.

Belges

L'Indépendance belge :

La crise n'a point surprendre. Elle était faite à brève échéance, et M. Casimir-Périer ne dort pas être autrement fâché de se voir délivré d'un fardeau trop lourd, et de quitter le pouvoir dans les conditions présentes. Il n'y perdra rien : il peut y gagner beaucoup, oui, beaucoup...

LA DÉMISSION

Paris, 23 mai. — On communique à la presse cette note officieuse :

« 1 h. soir. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée et ils ont remis leur démission au président de la République, qui va faire appeler cet après-midi les présidents des deux Chambres. »

M. Casimir Périer à l'Elysée

On a lu la note officieuse sur le conseil tenu ce matin à l'Elysée par le cabinet démissionnaire.

Le Président de la République a insisté auprès de M. Casimir Périer pour le faire revenir sur sa détermination, mais celui-ci a déclaré qu'il lui était impossible, à lui et à ses collègues, de continuer à assumer la responsabilité du pouvoir après le vote par la Chambre de l'ordre du jour de Ramel.

M. Casimir Périer estime, en effet, que les principes qu'il a essayés d'appliquer pendant son passage aux affaires ne lui permettraient pas d'obéir aux injonctions contenues dans l'ordre du jour voté hier et d'autoriser des employés de l'Etat à se syndiquer. Tous les collègues de M. Périer ont déclaré qu'ils partageaient entièrement la manière de voir exprimée par leur chef et tout porte à croire qu'aucun d'eux n'acceptera de faire partie de la future combinaison.

Dans ces conditions, force a été à M. Carnot d'accepter la démission du ministère Casimir-Périer, qui reste, naturellement, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, chargé de l'expédition des affaires courantes.

A la Chambre

Réunions des groupes

LES MODÉRÉS

Le groupe des républicains dits gouvernementaux s'est réuni.

Une centaine de membres assistaient à la réunion.

LA DISCUSSION

La vote de l'ordre du jour a été précédé d'une longue discussion.

Discours de M. Deluns-Montaud

M. Deluns-Montaud prend le premier la parole. La majorité a été hier, dit-il, victime d'une surprise véritable. Il y a lieu de s'entretenir de la situation pour voir quelles seront les résolutions à prendre et de quel côté auront à se porter les sympathies de la réunion.

Discours de M. Krantz

M. Krantz voudrait qu'un cabinet radical fut formé, mais il craint qu'un ministère de concentration ne succède à celui qu'a présidé M. Casimir-Périer. Ce ministère ne peut vivre sans l'appui de la droite ; il est la dupe assurée de son point de vue ; il est impossible tout d'abord, d'affirmer sa solidarité avec M. Casimir-Périer, qui a restauré l'idée de gouvernement, et avec lequel on regrette l'œuvre interrompue. (Applaudissements.)

Discours de M. Trouillot

M. Trouillot croit que le dernier ministère aurait été plus solide si sa base d'opération avait été plus large.

On a fait une chose très fausse, en désaccord avec le vœu du pays en déclarant la guerre à la concentration, au début de cette législature. Beaucoup de gouvernementaux ou de radicaux ont été élus par la concentration. On a eu grand tort de la dénoncer comme cause de tout le mal, du côté des radicaux aussi bien que parmi nos amis. Il y a une majorité dans la Chambre en dehors des socialistes et des réactionnaires, contre lesquels il faut lutter.

L'ancien ministère a été tué par l'esprit nouveau ; l'esprit ancien fera vivre le prochain.

Discours de M. Reinach

M. J. Reinach dit que les radicaux ne voulant pas rompre avec les socialistes, s'aller à eux est recommencer le désordre et la confusion. Restons ce que nous sommes, en affirmant notre politique et en maintenant les traditions du ministère Casimir-Périer.

Discours de M. de Montebello

M. Lannes de Montebello. — Cela est d'autant plus désirable que beaucoup de nos collègues se sont prononcés hier, non sur une question politique, mais sur une question d'affaires. Il faut donc que notre bureau fasse connaître à qui de droit que le sentiment de la réunion n'a pas varié.

M. Turrel constate qu'on ne se réunit pas assez souvent pour se préparer à la bataille et qu'on ne parle pas assez à la tribune pour expliquer au pays les raisons des votes qu'on émet.

La motion Krantz

M. Krantz ne combat nullement ces idées, d'autant plus qu'il faut se préparer à faire de l'orp s ton.

Il propose la motion suivante :

« *Le groupe, rendant hommage aux grands* services que M. Casimir-Périer a rendus aux idées et aux principes de gouvernement républicains, se déclare résolu à le soutenir qu'un gouvernement qui, par sa composition et son caractère, lui donnerait les mêmes garanties. »

M. Lemercier propose d'accompagner le vote de cette motion d'une démarche auprès de M. Casimir Périer pour lui dire qu'il a malheureusement perdu la confiance de la majorité.

M. Francis Charmes croit que la motion présentée par M. Krantz est tout ce que peut faire actuellement la réunion, puisque le départ du cabinet Casimir-Périer est un fait accompli.

M. Eliez Evrard demande la division de la motion : il accepte la première partie, mais la seconde lui paraît une déclaration de guerre contre tout ministère qui qu'il soit et cela n'est pas dans les vœux du pays.

M. Krantz conteste l'interprétation donnée à sa motion ; il veut seulement faire ministère ayant le degré d'homogénéité du dernier et se tenant à égale distance de la droite et des radicaux-socialistes, il ne veut de concentration ni avec M. Millerand, ni avec M. de Ramel.

M. Trouillot propose de remplacer la seconde partie de l'ordre du jour par cette rédaction :

« Il y a entre l'opposition de droite et l'opposition socialiste, les éléments d'une large majorité gouvernementale en vue d'une politique d'union et de progrès républicains. »

M. Thomson demande d'ajouter à la motion Krantz : « Principes de gouvernement républicains ».

La première partie de la motion est adoptée à l'unanimité.

L'amendement de M. Trouillot est repoussé sur la deuxième partie.

Enfin la deuxième partie de la motion Krantz est adoptée.

LES PROGRESSISTES

De son côté le groupe de la gauche progressiste s'est réuni pour examiner la situation.

Sur la proposition de M. Maurice Faure, il a adopté l'ordre du jour suivant :

« La gauche progressiste continuera le vote d'hier a été émis par une majorité républicaine et qu'il indique la nécessité de porter résolument à gauche l'axe de la politique nouvelle qui devra être nettement hostile à toute compromission avec la droite et exclusive de toute complaisance envers le cléricalisme. »

Cet ordre du jour a été après la séance couvert de 96 signatures.

LE GROUPE SOCIALISTE

On nous communique le procès-verbal suivant :

Le groupe radical socialiste. (Extrême gauche). Après avoir constaté que le cabinet a été mis en échec par une majorité nettement républicaine et progressiste se déclare résolu à appuyer qu'un ministère respectueux des droits et des intérêts des travailleurs, qui répudie tout retour à l'esprit clérical et entreprenne résolument les réformes fiscales au moyen d'un *impôt sur le capital et le revenu.*

La combinaison Bourgeois

Après l'expérience négative qui vient d'être faite pendant près de 6 mois d'un cabinet homogène modéré, et dans l'impossibilité où il se trouve, étant donné la composition de la Chambre, soit de former un cabinet radical homogène, soit de constituer un ministère choisi par moitié dans le parti de M. Millerand et dans celui de M. de Ramel, le président de la République va revenir au système que les circonstances lui ont imposé pendant six premières mois de sa haute fonction et qui, dit-on, a ses préférences, — le système de la concentration.

Léon Bourgeois paraît à M. Carnot l'homme politique le plus qualifié par son passé et par sa situation actuelle pour former le Cabinet qui renouera la tradition, interrompue par M. Casimir Périer, des ministères de concentration.

M. Léon Bourgeois a d'ailleurs voté hier contre l'ordre du jour pur et simple. Il est possible qu'il ait voté en faveur de cet ordre hier sur la question des syndicats de chemins de fer et l'ait sera fidèle de se conformer, comme chef du gouvernement, à la volonté exprimée par cette majorité.

M. CAVAIGNAC

M. Godefroy Cavaignac, qui s'est abstenu dans le scrutin auquel nous venons de faire allusion, est un colisborateur tout indiqué pour M. Bourgeois. Son nom a d'ailleurs été prononcé dès hier. On parle de lui pour le portefeuille de la marine, qu'il a déjà détenu pendant quelques mois sous le cabinet Dupuy.

M. POINCARÉ

M. Raymond Poincaré, rapporteur général du budget, ancien ministre de l'instruction publique, s'est, lui aussi, abstenu dans le vote de l'ordre du jour pur et simple. Il est tout indiqué pour les finances. M. Ribot reprendrait le portefeuille des affaires étrangères qu'il a gardé deux ans.

M. BRISSON

Il est possible que M. Bourgeois fasse appel à son ami M. Henri Brisson et lui confie le porte feuille de la justice.

M. DOUMER

Un autre portefeuille — les colonies peut-être — serait attribué à un membre de la fraction jeune du parti radical, M. Doumer, député de l'Yonne, ancien chef de cabinet de M. Floquet.

La part du Sénat

La part du Sénat ne serait pas oubliée : on parle de confier la fraction de deux départements ministériels à des membres de la haute assemblée. On cite les noms de MM. de la Gironde, de Verninac et Berthelot. Ce dernier serait appelé à l'instruction publique qu'il a déjà dirigée en 1886-87 sous le ministère Goblet.

Le général MERCIER

M. le général Mercier, qui est tout à fait dévoué à M. Casimir Périer, n'acceptera, dit-on, de conserver son poste dans un cabinet qui qu'il soit, que si son ancien chef le lui demande. Aussi personne n'ose croire que qui serait fait auprès du président du conseil démissionnaire, pour le prier de donner au général Mercier, qui a très bien réussi, le conseil de rester au ministère.

M. Léon Bourgeois préside, cet après-midi, à la Chambre, la séance de la commission d'assurance et de prévoyance.

Les hésitations des modérés

Les hommes politiques appartenant à la fraction modérée du parti républicain, et notamment M. Poincaré, — dont les noms ont été prononcés au sujet du cabinet — hésitaient à faire partie de la combinaison Bourgeois, manifestant de grandes hésitations à entrer dans un cabinet de concentration. S'ils donnent leur acceptation, ce ne sera qu'après avoir obtenu des garanties dans le programme ministériel, notamment sur l'amnistie dont ils ne voulaient à aucun prix. D'autre part l'entrée de M. Cavaignac impliquerait l'acceptation par le ministère de sa proposition d'impôt progressif sur le revenu.

Dans les couloirs

(*Lettre de notre correspondant spécial*)

Les couloirs de la Chambre ont, en temps de crise, une physionomie toute particulière, physionomie qui varie, chaque jour, suivant que le mouvement est plus ou moins rapide. Mercredi dernier à peine s'étaient dissipés depuis 15 minutes du cabinet nous n'en sommes encore qu'à la période préparatoire, celle où l'on cherche à voir un